



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON D'ÉTAMPES
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES

DELIBERATION- PROPOSITION n° 06/2026
ANNULE ET REMPLACE n°2
Conseil municipal de la commune de Fontaine la Rivière
Séance : Vendredi 20 mars 2026
Convocation : Lundi 16 mars 2026

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Sandra DA MOTA, le maire. Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : Mme Sandra DA MOTA, Mr Patrick REVERSE, Mme Céline RIGO, Mr Cédric BONNEFOY, Mme Émilie LOISEAU, Mr Jérôme BOURGEOIS, Mme Sylvie DUMONT, Mme Mylène MOUCHEZ, Mr Nicolas PERSIGAND, Mme Anne-Gaëlle CAPO,

Absents excusés : Mr Henry GATINEAU

A donné pouvoir à : Mr Henry GATINEAU à Mme Sandra DA MOTA

Secrétaire de séance : Mr Cédric BONNEFOY

OBJET : Proposition des représentants des syndicats au vote de l'organe délibérant.

Madame le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a lieu de proposer des Représentants aux différents syndicats et commissions soumis au vote de l'organe délibérant des syndicats respectifs.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de proposer au vote de l'organe délibérant les membres des E.P.C.I (tableau ci-joint) :

Liste des syndicats	Titulaire	Suppléant
SIRPVE	Sandra DA MOTA	Nicolas PERSIGAND
	Cédric BONNEFOY	Jérôme BOURGEOIS
	Emilie LOISEAU	
SIARJA	Henry GATINEAU	Sylvie DUMONT
TSE	Céline RIGO/ Patrick REVERSE	
SIEGE	Patrick REVERSE	Céline RIGO
SEDRE (SIREDOM)	Nicolas PERSIGAND	Anne-Gaëlle CAPO
SEDRE	Mylène MOUCHEZ	Jérôme BOURGEOIS
CLECT	Sylvie DUMONT	Henry GATINEAU
MISSION LOCALE	Sandra DA MOTA	Anne-Gaëlle CAPO

Nombre de membres :

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Madame Le Maire,
Sandra DA MOTA



Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de l'Essonne le 31/03/2026 et de sa publication légale le 31/03/2026.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON D'ÉTAMPES
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES
Annule et Remplace
Erreur matérielle

DELIBERATION- PROPOSITION n° 06/2026
Conseil municipal de la commune de Fontaine la Rivière
Séance : Vendredi 20 mars 2026
Convocation : Lundi 16 mars 2026

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Sandra DA MOTA, le maire. Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : Mme Sandra DA MOTA, Mr Patrick REVERSE, Mme Céline RIGO, Mr Cédric BONNEFOY, Mme Émilie LOISEAU, Mr Jérôme BOURGEOIS, Mme Sylvie DUMONT, Mme Mylène MOUCHEZ, Mr Nicolas PERSIGAND, Mme Anne-Gaëlle CAPO,

Absents excusés : Mr Henry GATINEAU

A donné pouvoir à : Mr Henry GATINEAU à Mme Sandra DA MOTA

Secrétaire de séance : Mr Cédric BONNEFOY

OBJET : Proposition des représentants des syndicats au vote de l'organe délibérant.

Madame le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a lieu de proposer des Représentants aux différents syndicats et commissions soumis au vote de l'organe délibérant des syndicats respectifs.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de proposer au vote de l'organe délibérant les membres des E.P.C.I (tableau ci-joint) :

Liste des syndicats	Titulaire	Suppléant
SIRPVE	Sandra DA MOTA	Nicolas PERSIGAND
	Cédric BONNEFOY	Jérôme BOURGEOIS
	Emilie LOISEAU	Céline RIGO
SIARJA	Henry GATINEAU	Sylvie DUMONT
TSE	Céline RIGO	Patrick REVERSE
SIEGE	Patrick REVERSE	Céline RIGO
SEDRE (SIREDOM)	Nicolas PERSIGAND	Anne-Gaëlle CAPO
SEDRE	Mylène MOUCHEZ	Jérôme BOURGEOIS
CLECT	Sylvie DUMONT	Henry GATINEAU
MISSION LOCALE	Sandra DA MOTA	Anne-Gaëlle CAPO

Nombre de membres :

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Madame Le Maire,

Sandra DA MOTA



Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de l'Essonne le 31/03/2026 et de sa publication légale le 31/03/2026.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON D'ÉTAMPES
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES

ANNULE ET REMPLACE

Suite à erreur matérielle de la DGCL

DELIBERATION n° 04/2026

Conseil municipal de la commune de Fontaine la Rivière

Séance : Vendredi 20 mars 2026

Convocation : Lundi 16 mars 2026

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Sandra DA MOTA, le maire. Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : Mme Sandra DA MOTA, Mr Patrick REVERSE, Mme Céline RIGO, Mr Cédric BONNEFOY, Mme Émilie LOISEAU, Mr Jérôme BOURGEOIS, Mme Sylvie DUMONT, Mme Mylène MOUCHEZ, Mr Nicolas PERSIGAND, Mme Anne-Gaëlle CAPO,

Absents excusés : Mr Henry GATINEAU

A donné pouvoir à : Mr Henry GATINEAU à Mme Sandra DA MOTA

Secrétaire de séance : Mr Cédric BONNEFOY

Objet : Indemnité des élus

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24, Considérant que le Code susvisé fixe les taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux Adjoints,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE : à l'unanimité des présents et représentés.

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire et des adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- Maire : 28.1 % (taux maximal en % de l'indice 1027)
- 1^{er} Adjoint : ~~40.9%~~ (taux maximal en % de l'indice 1027) **10.89%**
- 2^{ème} Adjoint : ~~40.9%~~ (taux maximal en % de l'indice 1027) **10.89%**

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits aux articles 6531 et 6533 du budget communal. L'indemnité du Maire et des adjoints sera comptée et versée à compter du 21/03/2026.

Nombre de membres :

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Madame Le Maire,

Sandra DA MOTA



Le secrétaire de séance,



Montoir de Marolles 91690 Fontaine-la-Rivière - ☎ 01 60.80.93.33

Mail mairiedefontaine@free.fr